



# FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL

## LIGUE DU GRAND CASABLANCA



C,R,S,R,&,Q

PV N°14

Séance du 18/01/2018 Présidée par Mr Said BEN HSSIOUA  
en présence de Mrs ABADI Med - Salah Ould LARBIA - Tarik SAHIM  
Allal MOUBACHIR - Abdellatif NDIAYE

### Ordre du jour :

- 1) Homologation des rencontres.
- 2) Mutations des joueurs
- 3) Divers

### « Honneur »

La 12<sup>ème</sup> journée Honneur groupe A du 07/01/2018

WOCO		//	AHRAM		A rejouer
ARDB			AI		A rejouer

La 12<sup>ème</sup> journée Honneur groupe B du 07/01/2018

AWSM		//	CESH		A rejouer
LAMS			CATS		A rejouer

### « Pré-Honneur »

La 12<sup>ème</sup> journée du 31/12/2017 / Groupe A

CCIS	00	//	NRABJ	01	Homologuée
ACOS	01		CCHS	02	Homologuée
ACTM	00		USO	00	Homologuée
ACDT	02		CCDB	02	Homologuée
CCB	01		CCBS	02	Homologuée

- L'équipe CCSA est exempte.

### ASON // CNS

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe CNS portant sur la qualification des joueurs du club ASON ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.
- De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir ASON 00 = CNS 00.

### La 12<sup>ème</sup> journée du 31/12/2017 / Groupe B

ACAS	00	//	AADS	02	Homologuée
HACM	00		ADQA	01	Homologuée
CMC	02		AASOA	00	Homologuée
AKSD	01		HAF	02	Homologuée

- CJZ, CYSO et AULRN sont exemptes.

### La 12<sup>ème</sup> journée du 31/12/2017 / Groupe C

AAMS	02	//	CNBBM	01	Homologuée
AJAM	02		CJAB	01	Homologuée
ASSC	02		FSA	04	Homologuée
AASDL	01		USCH	00	Homologuée
CHSH	01		ACDG	03	Homologuée

- AADB et AUOS sont exemptes.

### La 12<sup>ème</sup> journée du 31/12/2017 / Groupe D

CCIF	01	//	ARSM	00	Homologuée
CNRC	01		CIF	03	Homologuée
AFCB	01		AMR	00	Homologuée
CSR	01		APN	01	Homologuée
AISM	00		AJAS	01	Homologuée
KODS	00		CIHH	03	Homologuée

- L'équipe AWNS est exempte.

### La 12<sup>ème</sup> journée du 31/12/2017 / Groupe E

IHM	01	//	ASSAH	02	Homologuée
HAC	01		AJSMR	01	Homologuée
ASAOH	00		RCO	03	Homologuée
FCEA	01		AVNS	03	Homologuée
CSMBC	01		AJSA	03	Homologuée

- AFDS et CFBF sont exemptes.

### Groupe F matchs à rejouer

#### La 3<sup>ème</sup> journée du 31/12/2017

ALDSS	02	//	AIM2	06	Homologuée
-------	----	----	------	----	------------

#### La 4<sup>ème</sup> journée du 31/12/2017

AWSOS	01	//	CAJS	02	Homologuée
CRF	02		ADF	00	Homologuée

## La 5<sup>ème</sup> journée du 03/01/208

AIM2	03	//	CRF	02	Homologuée
------	----	----	-----	----	------------

## « FutSal »

### La 7<sup>ème</sup> journée du 30-31/12/2017 / Groupe A

CNSS	09	//	TAS	02	Homologuée
AUOS	01		ANB	05	Homologuée
AHLY	07		ASNSD	04	Homologuée

#### ACYJS // ANS

- Vu le rapport de l'arbitre attestant que seule l'équipe ANS était présente sur le terrain à l'heure, date et lieu fixés par la programme de la ligue. De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club ACYJS enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe AJSMR enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

#### AOM // ADQA

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe AOM portant sur la qualification des joueurs du club ADQA ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.
- De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir AOM 03 = ADQA 04.

### La 7<sup>ème</sup> journée du 31-31/12/2017 / Groupe B

CSCS	03	//	ANAF	01	Homologuée
AMDS	03		CDAS	04	Homologuée
NSH	05		AATM	08	Homologuée
MCA	02		CIF	03	Homologuée
ANMS	03		CWSA	03	Homologuée

- L'équipe AADSS est exempte.

### La 7<sup>ème</sup> journée du 30-31/12/2017 / Groupe C

FCC.FS	05	//	OSOS	05	Homologuée
AMNS	04		AAS	03	Homologuée
ABAN	04		USS	02	Homologuée
ARAF	02		CCAS	04	Homologuée

- L'équipe AAZS est exempte.

## ASA2 // ANIS

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe ANIS portant sur la qualification des joueurs du club ASA2 ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.
- De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir ASA2 : 03 = ANIS : 02

## Sur classement

Date	Bordereaux	Nom joueur	Club	Catégorie	Pièces jointes
03/01/2018	007585	Manal EL FAKKAK	CAYB	Cadet	2CM demande licence F,Q
15/01/2018	000640	Fadwa MOUKRIM	AERS	Cadet	2CM demande licence F,Q
03/01/2018	007585	Dounia TAHIRI	CAYB	Cadet	2CM demande licence F,Q
15/01/2018	000640	Lamia AHRCHAOU	AERS	Cadet	2CM demande licence F,Q
10/01/2018	000640	Fadoua BOUAOUA	AEAS	Cadet	2CM demande licence F,Q
15/01/2018	000640	Nada AHARCHAOU	AERS	Cadet	2CM demande licence F,Q
12/01/2018	012723	Imad CHAIMAA	CNS	Cadet	2CM demande licence F,Q

## Pour information

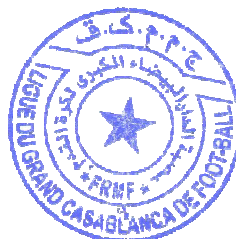
- Apres étude de demande de club qui ont décidé de geler leur participation au championnat de Futsal la commission a donne son accort comme suit :  
ACYJS à partir du 02/01/2018 F.S  
FCC à partir du 08/01/2018 F.S

## Homologation d'un contrat des joueurs

Club	joueur	Nationalité	Catégorie	Durée contrat	Date d'échéance	Qualification	Contrat
FCC	SADDAR Hamza BJ431144	Marocaine	Séniors	2 saisons sportives	08/01/2019	-	Homologué
FCC	MIRHAB Ismail JE292614	Marocaine	Séniors	2 saisons sportives	08/01/2019	-	Homologué

La séance est levée à 17H00.

  
**Le Secrétaire de CRSR&Q**  
Mr ABADI



  
**Le Président**  
Mr Said BEN HSSIOUA